

Objet : Communiqué de presse

**Le quorum n'a pas été atteint lors du conseil syndical du 11 octobre,
conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriale (CGCT)**

**Le prochain Conseil Syndical du SYVALORM se tiendra le
Vendredi 18 octobre 2024 à 17h00 à Écorpain
(Salle du Ganotin - 72 120 Écorpain)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Nomination d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil syndical du 21 juin 2024
- Présentation des décisions prises par le président
- Présentation des décisions prises par le bureau syndical du 26 septembre 2024

I.- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 1 – Recyclerie Le Grenier de L'Huisne : attribution d'une subvention
- 2 – Propriétés foncières au Ganotin
- 3 – CITEO : autorisation signature du président en cas de projet lauréat concernant la tarification incitative (TI)
- 4 – ADEME : autorisation dépôt dossier pour soutiens financiers concernant la tarification incitative (TI)
- 5 – Déchèterie de la Ferté Bernard : convention de rétrocession d'un poteau incendie (PI) à la commune

II.- AFFAIRES FINANCIERES

- 1 – Créances douteuses – ajustement de la provision
- 2 – Décision modificative 2024 N°2
- 3 – Bilan financier 2024 réalisé et estimé au 31 août (pour information)
- 4 – Débat d'orientations budgétaires 2025
- 5 – Participation aux frais de transports scolaires pour les visites de la SPL « Tri Val de Loir(e) »

III.- RESSOURCES HUMAINES

1 – Protection sociale complémentaire – conventions de participations pour la couverture du risque prévoyance des agents

2 – Création d'un emploi « Agent polyvalent » à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2025

3 – Création d'un emploi « Agent chargé des relations usagers – Déchèteries » à compter du 1^{er} janvier 2025 à temps complet

IV.- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 - Suppression des points de regroupement : point d'étape

2 – PLPDMA : point d'étape sur la démarche

3 – Prochaines réunions

Chargée de Communication et de Prévention

Sabine LECOEUR

traitement@syvalorm.fr